



PAROISSE NOTRE-DAME- DES-EAUX



Pâques est à suivre....



Ces fêtes de Pâques que nous venons de vivre garderont une saveur particulière. Privés de ces moments importants l'an dernier, limités encore cette année dans leur mise en œuvre aux horaires bousculés, nous avons pu goûter, combien ces temps de mémoire étaient nourriciers pour notre foi.

Non. Car la mémoire du dernier repas, du jour de la croix et de la proclamation de la résurrection ouvre pour nous un autre espace à vivre.

Car Pâques est à suivre avec l'accueil dans notre aujourd'hui de ce qui a été célébré dans la nuit. Victoire de la vie sur la mort. Victoire de l'Amour sur la haine... Victoire accomplie une fois pour toute, mais qui reste à actualiser en nos vies.... La source est ouverte. Il faut y boire... et le temps pascal qui nous conduit vers la Pentecôte nous y invite...

A ce propos, il faut souligner un aspect important qui traverse les récits d'apparition du Ressuscité. Même vainqueur de la mort, Jésus dans son corps glorieux apparaît aux disciples avec un corps marqué des blessures de l'Histoire... « Il leur montra ses mains et son côté » ...

La Résurrection n'est pas l'oubli du passé. Les traces de la violence infligée restent présentes et c'est avec ces marques indélébiles que le chemin se poursuivra, non pas comme une accusation pointée en permanence sur l'homme capable du meurtre, mais comme manifestation de cette autre victoire accomplie sur la croix, celle de l'amour qui n'oublie pas, mais qui ouvre à l'espérance d'autres chemins possibles pour celui qui a été l'auteur du mal commis... « Tu vauds plus que ta faute, que ta chute, que tes errances... Je crois en toi, capable d'avenir, malgré l'erreur... ». Tel est l'amour de Dieu manifesté sur le visage du Ressuscité...

Ceci éclaire aussi notre actualité. Car c'est aussi un corps blessé que nous retrouverons au sortir de ces fêtes. Celui d'une humanité aux mille visages, marquée par une crise sanitaire qui laissera des traces sur les corps et les cœurs... Perte d'emploi, fermeture d'entreprise, fatigue et moral en berne pour beaucoup, familles fragilisées, et toutes les questions économiques, sociales ou écologiques qui seront à porter pour ne pas recommencer comme avant, comme si de rien n'était...

A ce niveau, la Résurrection célébrée ne pourra rester une promesse pour demain, pour après... Il s'agira de vivre en ressuscité dès aujourd'hui, ici et maintenant. « Vous êtes ressuscité avec le Christ » dira Saint Paul à ses contemporains...

Au moment de nous souhaiter bonne Pâques, rappelons-nous que Pâques est à suivre, au souffle de l'Esprit, en sachant être présent au cœur de toutes les ruptures d'humanités, pour y rendre compte activement de l'espérance qui nous habite... La mort a été renversée... La vie l'a emporté... Il serait bon que cela passe vraiment dans nos vies...

Bon chemin de Pâques à toutes et tous...
Père Gilles Baudry

Nouvelles règles Covid... Pour les 4 semaines à venir

Continuité : (extrait de la lettre des vicaires généraux aux curés des paroisses)

Les conditions du nouveau confinement annoncé par le Président de la République mercredi 31 mars ont été précisées par décret au Journal Officiel du samedi 3 avril. Ce décret n'apporte pas de modification concernant l'accès au culte et l'organisation des messes et temps de prière. Les règles édictées en octobre dernier demeurent en vigueur... Pour mémoire :

- (art. 47) : • I.- Les établissements de culte sont autorisés à rester ouverts.
- Tout rassemblement ou réunion en leur sein est interdit **à l'exception des cérémonies religieuses** (messes, baptême, mariages, obsèques, temps de prière personnelle ou communautaire... Pas de forum/débat, de visites organisées, de concerts ou temps de formation.)
- Il est précisé que « **les déplacements en provenance ou à destination d'un lieu de culte** » sont autorisés **même pendant le couvre-feu, dans les limites du département** (donc même à plus de dix kilomètres), **à condition de pouvoir le justifier par une attestation** (art. 4-II et 4-II bis).
- Les rencontres de groupes d'adultes dans les salles à usage multiples (dont les salles paroissiales) sont toujours interdites.
- Maintient du couvre-feu à 19h

Nouveautés pour les semaines à venir

En revanche, l'usage de salles de type L (à usage multiple... dont les salles paroissiales) **n'est plus autorisé, notamment pour l'organisation de rencontres d'enfants dans le cadre de la catéchèse** (art. 45-I-1).

La Maison Saint-Clair et la Parvis à Saint Nazaire se remettent dans la configuration qui était les leurs lors du confinement de novembre : fermeture au publi, accessibilité aux personnes y exerçant leur mission et disposant du badge pour y entrer, si elles ne peuvent pas télétravailler.

Conséquences pour la vie paroissiale

Changement pour les messes du samedi soir :

Nous avons déjà déplacé l'horaire des messes du samedi soir à 17h, mais avec le prolongement des jours lié au passage à l'heure d'été, il nous a semblé important de ne pas trop empiéter sur l'après midi et donc de reculer la messe d'une demi-heure...

Les messes du samedi sont déplacées et proposées à 17h30
les samedis, ceci jusqu'à nouvelle évolution.

Report des rencontres Catéchèse et Aumônerie des collèges d'avril :

Les rencontres des 11 et 18 avril pour la catéchèse, l'aumônerie collège, et le temps de préparation à la 1ère communion sont donc reportés.

Prochaines rencontres (si l'évolution sanitaire s'avère positive)

Temps forts préparation à la 1ère communion : **dimanche 02 mai de 10h à 12h à l'Immaculée**

Groupe de Catéchèse : **dimanche 09 mai de 10h à 12h à l'Immaculée**

Groupe Aumônerie : **dimanche 09 mai de 10h à 12h à Saint-André**

Baptêmes... Mariages...préparation et célébration

- Les dates de rendez-vous de préparation déjà fixées sont maintenues.
- Les dates de célébrations déjà fixées sont aussi possibles.

Mais les règles sanitaires imposées interdisent cependant les rassemblements familiaux privés à plus de 6 personnes...et donc les fêtes de familles après le baptême à l'église.

Ceci peut conduire certaines familles à vouloir reporter la date du baptême prévu. Si c'est le cas, prenez contact avec la paroisse pour envisager d'autres dates possibles Tel : 06 10 80 40 76

Information Zone Saint Nazaire-Brière

Célébration et prière pour les vocations avec Jean-Rex Casimir

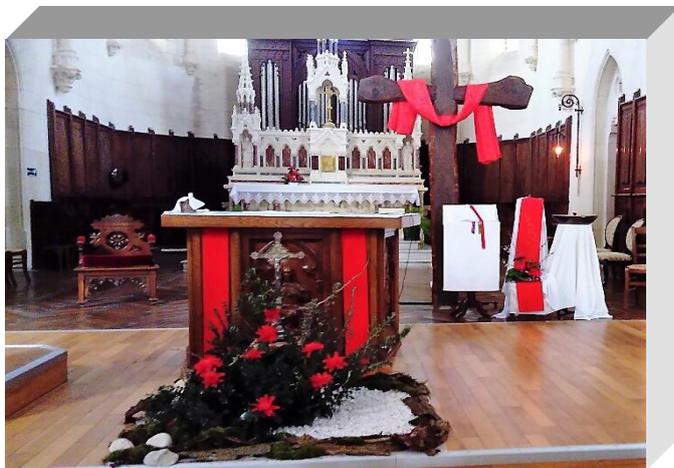
La Mission Ouvrière de la région nazairienne,
en partenariat avec Partage et Rencontre et la Pastorale des
Jeunes, prépare un temps de célébration et prière pour les vocations le

Samedi 17 Avril 2021 de 14h30 à 16h30

à l'église Notre Dame de l'Espérance à St-Nazaire.



Elle vous invite à participer à ce temps avec Jean-Rex Casimir qui partagera son témoignage, son parcours, son cheminement ... Jean-Rex est séminariste en dernière année. Il a été ordonné diacre le 26/09/20 à Notre-Dame-d'Espérance. Il est actuellement inséré sur la paroisse St-Pierre-de-l'Océan et il repartira bientôt dans son pays, l'Ile Rodrigues, où il sera ordonné prêtre.



Du Jeudi Saint à la Résurrection

